

# I

## TABLE DES MATIÈRES

### Convention internationale des télécommunications

(Buenos Aires, 1952)

	<i>Pages</i>
<i>Préambule</i>	1
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>Composition, objet et structure de l'Union</b>	
Art. 1. Composition de l'Union . . . . .	1
2. Siège de l'Union . . . . .	3
3. Objet de l'Union . . . . .	3
4. Structure de l'Union . . . . .	4
5. Conseil d'administration . . . . .	4
6. Comité international d'enregistrement des fréquences . . . . .	8
7. Comités consultatifs internationaux . . . . .	10
8. Secrétariat général . . . . .	12
9. Conférence de plénipotentiaires . . . . .	15
10. Conférences administratives . . . . .	16
11. Règlement intérieur des conférences . . . . .	18
12. Règlements . . . . .	18
13. Finances de l'Union . . . . .	19
14. Langues . . . . .	21
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>Application de la Convention et des Règlements</b>	
Art. 15. Ratification de la Convention . . . . .	23
16. Adhésion à la Convention . . . . .	23
17. Application de la Convention aux pays ou territoires dont les relations extérieures sont assurées par des Membres de l'Union . . . . .	24
18. Application de la Convention aux territoires sous tutelle des Nations Unies . . . . .	24
19. Exécution de la Convention et des Règlements . . . . .	24
20. Dénonciation de la Convention . . . . .	25
21. Dénonciation de la Convention par des pays ou territoires dont les relations extérieures sont assurées par des Membres de l'Union . . . . .	25
22. Abrogation de la Convention antérieure . . . . .	26
23. Validité des règlements administratifs en vigueur . . . . .	26
24. Relations avec des Etats non contractants . . . . .	26
25. Règlement des différends . . . . .	27